

Profession de foi du Collectif Doctoral pour les élections à la Commission de la Recherche

Le Collectif Doctoral de Sorbonne Université présente une liste aux élections à la Commission de la Recherche de Sorbonne Université afin de défendre les jeunes chercheur-se-s dans leur diversité et d'assurer une représentation des doctorant-e-s au sein de cette commission.

La Commission de la Recherche répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche, fixe certaines règles de fonctionnement des laboratoires et adopte des mesures en faveur des actions de diffusion de la culture scientifique. Elle délibère également sur certaines décisions relatives aux conditions de travail et d'études des doctorant-e-s.

Les engagements du Collectif Doctoral suivent trois axes :

- 1. Répondre aux besoins des doctorant·e·s
- 2. Défendre un doctorat juste et équitable
- 3. Lutter pour une Université de Service public respectueuse de tou·te·s

Axe 1 : Répondre aux besoins des doctorant·e·s

Le Collectif Doctoral s'engage à répondre aux besoins des doctorant es en :

- défendant l'augmentation du nombre de contrats doctoraux proposés par l'Université en général, avec missions d'enseignement en particulier, afin de permettre des conditions d'études plus favorables et d'assurer une expérience professionnelle complète pour les doctorant·e·s ;
- luttant contre le principe de formations obligatoires pour la validation du doctorat ;
- travaillant à l'adaptation des contenus de formation proposés par l'Institut de Formation Doctorale (IFD) aux champs et aux disciplines auxquels ils s'adressent, et demandant l'organisation de séances à des horaires compatibles avec les emplois du temps des doctorant·e·s salarié·e·s;
- demandant la transmission systématique des messages des associations doctorales sur les listes de diffusions des doctorant·e·s, afin de faciliter la communication entre les différentes disciplines et l'organisation d'événements communs, et de lutter contre l'isolement lié à l'expérience doctorale ;
- demandant l'aménagement de lieux dédiés aux doctorant es plus nombreux et plus vastes sur les sites accueillant des unités de recherche de Sorbonne Université, accessibles dans une large amplitude horaire;
- soutenant l'organisation d'événements scientifiques et de cohésion permettant la mise en valeur des travaux des doctorant·e·s, en collaboration avec les autres associations doctorales ;
- dénonçant le manque de stabilité dans l'offre d'emploi pendant et après le doctorat, lié à la suppression des postes et à la précarisation des contrats à l'université, consécutive à la mise en place de la Loi Programmation Recherche.

Axe 2 : Défendre un doctorat juste et équitable

Le Collectif Doctoral défend un doctorat juste et équitable à Sorbonne Université en :

- demandant une publicisation et une simplification de la procédure d'exonération des frais d'inscription sur critères de ressources ;
- luttant pour l'exemption des frais de scolarité pour tou-te-s les doctorant-e-s, dans la mesure où leur travail de recherche est mené au bénéfice et porté au crédit de leur université d'inscription ;
- poursuivant son implication dans la construction du nouveau Collège doctoral de Sorbonne Université pour s'assurer que sont respectées les demandes et promesses : bureau d'accueil spécifique pour les doctorant·e·s étranger·ère·s confronté·e·s à l'isolement et aux difficultés d'intégration, élections par tou·te·s les doctorant·e·s de leurs représentant·e·s, mise en place effective d'un·e psychologue référent·e, tenue du Comité de Suivi Individuel selon des modalités favorables au bon déroulement du doctorat et aux besoins des doctorant·e·s ;
- demandant la mise en place de formations pour les encadrant e s de thèse ;
- demandant la poursuite des négociations entre Sorbonne Université et les Rectorats des trois académies franciliennes ainsi que le Ministère de l'Éducation nationale pour la facilitation de l'obtention des mises en disponibilité et détachements des doctorant es.

Axe 3 : Lutter pour une université de service public respectueuse de tou te s

Le Collectif Doctoral lutte pour une Université de service public respectueuse de tou·te·s en :

- dénonçant le manque d'investissement de l'État dans l'Université publique, la baisse du nombre d'enseignant·e·s-chercheur·se·s et l'instauration de la sélection des étudiant·e·s pour pallier ce manque de moyens ;
- exigeant l'augmentation du nombre de postes d'enseignant es-chercheur se stitulaires et contractuel·le·s, afin de proposer un taux d'encadrement correct des étudiants en licence, dont les effectifs ne cessent d'augmenter. La multiplication des contrats de vacation ne peut en aucun cas se substituer à une absence d'augmentation de postes d'enseignant es-chercheur se s et nuit à la mise en place de politiques pédagogiques adaptées au public étudiant en constante mutation;
- demandant la revalorisation des vacations d'enseignement à Sorbonne Université ;
- demandant la revalorisation du salaire des ATER ;
- luttant contre les discriminations et violences morales et physiques, qu'elles soient basées sur le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la nationalité, l'origine ethnique ou sociale, la religion ou le handicap.

Lors des deux dernières années, le Collectif Doctoral de Sorbonne Université a œuvré quotidiennement à améliorer les conditions de travail et de vie des doctorant·e·s en luttant pour la revalorisation de tous les contrats doctoraux qui a été actée de manière nationale le 1^{er} janvier 2023, en participant activement à la création du Collège doctoral de Sorbonne Université afin que cette nouvelle structure soit centrée sur les doctorant·e·s et leurs besoins, en menant à bien une enquête sur la santé des doctorant·e·s qui va entraîner la mise en place d'un·e psychologue référent·e au sein du nouveau Collège doctoral, en aidant ponctuellement et individuellement des doctorant·e·s dans diverses procédures.